











RAPPORT DE GESTION 2025



Sommaire

	Le mot du Président	P. 4
	Qui sommes-nous ?	P. 6
	Notre vision de l'investissement responsable	P. 9
	La gestion d'actifs institutionnelle	P. 10
	L'épargne salariale et retraite	P. 12
	Notre organisation en matière de contrôle interne et de conformité	P. 14
	Les comptes annuels	P. 15
	Les résolutions	P. 18

LE MOT DU PRÉSIDENT



L'année 2025 s'est déroulée dans un environnement international exigeant, marqué par la montée des tensions commerciales, la persistance des incertitudes géopolitiques et des recompositions économiques majeures. En quelques mois, les équilibres mondiaux ont été bousculés, obligeant les investisseurs à conjuguer vigilance, agilité et vision de long terme.

Christophe Noël

Président d'AGRICA ÉPARGNE

L'Europe a néanmoins retrouvé des perspectives plus favorables, portées notamment par une nouvelle dynamique budgétaire et industrielle en Allemagne. Dans ce contexte, les marchés financiers ont connu une très bonne année 2025. AGRICA ÉPARGNE a su pleinement tirer parti de ce contexte porteur, qui s'est traduit par des encours, un chiffre d'affaires et un résultat net records.

Pour une société de gestion comme AGRICA ÉPARGNE, ce contexte volatile appelle plus que jamais de la constance dans les choix, de la rigueur dans l'analyse et une attention soutenue à l'ensemble des risques comme des opportunités. Cette conviction est au cœur de notre action. Elle guide notre stratégie, notre manière d'accompagner nos clients et notre ambition

de concilier performance et responsabilité.

En tant que filiale du Groupe AGRICA, nous inscrivons pleinement notre stratégie dans une logique de complémentarité, d'indépendance et de service. Cette appartenance constitue un atout majeur : elle donne du sens à notre action, renforce notre proximité avec le monde agricole et nourrit notre volonté d'apporter à nos clients des solutions d'épargne et d'investissement à la fois performantes, utiles et cohérentes avec les engagements du Groupe.

En gestion financière, AGRICA ÉPARGNE a évolué en 2025 dans un environnement de marché porteur, en particulier en Europe, tout en maintenant une approche fondée sur la sélectivité, la diversification et la prise en compte des enjeux de long terme.

L'épargne salariale et retraite a elle aussi poursuivi sa progression, portée par une dynamique commerciale solide, un effet marché favorable et une offre toujours mieux adaptée aux attentes de nos clients.

Sur le plan opérationnel, l'année a été marquée par le renforcement de notre pôle durabilité. Désormais composé de quatre collaborateurs à la suite de deux recrutements, il a changé d'échelle et renforcé sa capacité d'action. Ce pôle joue aujourd'hui un rôle central dans l'intégration des enjeux ESG au sein de nos investissements, dans l'accompagnement du Groupe AGRICA et de ses partenaires, ainsi que dans le pilotage de la stratégie RSE du Groupe.

Cette montée en puissance s'est également appuyée sur le renforcement de nos moyens d'analyse extra-financière, avec l'accès



à de nouvelles ressources de recherche, notamment ISS et MSCI.

En parallèle, nous avons poursuivi le renforcement de nos dispositifs de sécurité informatique et de conformité.

Dans un contexte où la résilience opérationnelle et la protection des données sont devenues des enjeux majeurs pour l'ensemble du secteur financier, AGRICA ÉPARGNE a continué d'investir pour sécuriser ses activités et préserver la confiance de ses parties prenantes.

Les résultats de l'exercice 2025 confirment la solidité de l'entreprise.

Nos encours sous gestion ont atteint 3,5 milliards d'euros, en progression de 13 %. Le chiffre d'affaires s'est élevé à 7,98 M€, en hausse de 26 %. Le résultat d'exploitation a progressé de

75 % pour atteindre 1,475 M€, et le résultat net s'est établi à 943 K€, en hausse de 34 % par rapport à 2024.

Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble de nos équipes pour leur engagement, leur professionnalisme et leur sens du collectif.

Je remercie également le Groupe AGRICA pour sa confiance, ainsi que l'ensemble de nos clients pour leur fidélité.

C'est grâce à cette confiance partagée qu'AGRICA ÉPARGNE poursuit son développement et aborde l'avenir avec ambition, lucidité et confiance. ●

21
ANNÉES

d'expertise en gestion
de portefeuille responsable

3,5 MDS

de gestion d'actifs

17

collaborateurs

1,6 MDS

d'actifs en fonds
article 8 SFRD

100 %

de notre offre d'épargne
salariale en fonds de partage
pour un impact sociétal

QUI SOMMES-NOUS ?



AGRICA ÉPARGNE : une société de gestion engagée

AGRICA ÉPARGNE est une société de gestion de portefeuille à taille humaine, filiale du Groupe AGRICA, acteur paritaire de la protection sociale. Forte d'une expérience confirmée dans la gestion de mandats et de fonds dédiés principalement pour le Groupe AGRICA, la société accompagne également les entreprises sur des dispositifs tels que l'épargne salariale, la retraite et l'actionnariat salarié.

Depuis sa création en 2024, l'Investissement Responsable constitue une composante essentielle de son identité : AGRICA ÉPARGNE intègre systématiquement les critères ESG dans ses stratégies d'investissement et propose des prestations de conseil et d'accompagnement liées aux enjeux ESG et à la RSE.

Le Groupe AGRICA : partenaire du secteur agricole

Le Groupe AGRICA se positionne comme le partenaire de référence des entreprises et salariés du secteur agricole pour la prévoyance et la santé. Il compte actuellement près de 700 000 retraités bénéficiaires d'une pension complémentaire et plus de 1,4 million de cotisants répartis dans près de 200 000 entreprises. AGRICA s'adresse à l'ensemble des segments du monde agricole, incluant les entreprises de production, les coopératives, les organismes professionnels agricoles ainsi que leurs activités connexes.

Gouvernance de la société

ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ

Présidence

La SAS est dirigée par son Président, Monsieur Christophe NOËL, qui possède l'autorité nécessaire pour agir au nom de la société, dans le respect de son objet social.

Direction

Le Président est assisté par une Direction Générale composée de Madame Emmanuelle FERREIRA, Directrice générale adjointe, et Monsieur Patrick LEROY, Directeur général délégué, qui participent à la gestion et à la stratégie de l'entreprise.

La société s'appuie sur un comité de direction regroupant des membres clés, chargé de traiter les enjeux stratégiques et d'accompagner la Direction Générale dans ses prises de décision et leur application.

Comité de surveillance

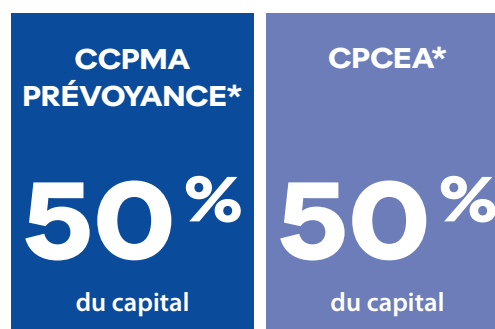
Un comité de surveillance, instance collégiale dédiée au contrôle et au suivi de la gestion de l'entreprise, existe au sein de la société. Ce comité est présidé de droit par le Directeur Général du Groupe AGRICA.

DÉCISIONS COLLECTIVES DES ASSOCIÉS

Présidence

Les associés (*les institutions de prévoyance du Groupe AGRICA*) prennent part aux principales décisions concernant la société, notamment à travers des assemblées ou par le biais de consultations écrites.

Actionnariat de la société



*Les institutions de prévoyance du Groupe AGRICA.

Une équipe d'experts de la gestion de portefeuille et de l'épargne salariale et retraite



1. **Bahia Baadj**, Chargée de middle office et contrôles - 2. **Florence Bihour-Frezal**, Directrice ISR, activités commerciales et communication - 3. **Bénédicte Bou Chebel**, Responsable Middle Office - 4. **Alexis Bounif**, Gérant et analyste multigestion - 5. **Yann Carré**, Responsable Multigestion - 6. **Thomas Cullier**, Gérant actions européennes - 7. **Anna Ercksen**, Analyste durabilité - 8. **Emmanuelle Ferreira**, Directrice Générale Adjointe - 9. **Pierre Grobon**, Analyste ESG - 10. **Maxime Jin**, Analyste actions européennes - 11. **Salomé Léonti**, Analyste ESG - 12. **Patrick Leroy**, Directeur Général Délégué - 13. **Idriss Ngue**, Chargé du suivi commercial et du marketing opérationnel de l'activité ESR - 14. **Augusta Rohaut**, Secrétaire Générale et Responsable conformité contrôle interne et suivi des risques - 15. **Mousbaou Tahir**, Assistant gérant multigestion - 16. **Baran Ufak**, Juriste conformité et contrôle interne - 17. **Émilie Wargnier**, Gestionnaire middle office et comptable

Responsabilité sociétale environnementale (RSE)

Depuis plus de 20 ans, AGRICA ÉPARGNE s'appuie sur les valeurs du Groupe AGRICA pour associer performance économique, utilité sociale et engagement envers ses partenaires.

L'entreprise veille à offrir à ses collaborateurs un environnement professionnel favorable à leur épanouissement, permettant de concilier engagement professionnel et équilibre de vie privée. Elle s'appuie pour cela sur des dispositifs adaptés, tels que l'accord forfait jours, l'épargne salariale, un régime de retraite supplémentaire et une protection sociale de haut niveau.

AGRICA ÉPARGNE porte également une attention forte à la formation et à l'accompagnement des collaborateurs face aux évolutions des métiers, afin de soutenir le développement des compétences et l'employabilité. AGRICA ÉPARGNE travaille avec des partenaires locaux reconnus, conciliant performance, réduction de l'empreinte carbone, soutien à l'emploi et développement territorial. Pour ses clients, elle propose des produits d'épargne et d'investissement intégrant les enjeux ESG :

épargne salariale, retraite, fonds responsables et fonds à impact social, en lien avec des acteurs engagés dans des domaines comme la santé.

Notre gamme a continué d'évoluer vers une épargne responsable et concrète, avec une offre 100 % fonds de partage intégrant des caractéristiques, en 2025, ESG.

Cette approche s'est traduite, en 2025, par le versement de près de 249 K€ au bénéfice de Siel Bleu et Clineat, et sera prolongée en 2026 avec l'arrivée de Symbiose Normandie parmi les associations soutenues.

En 2025, AGRICA ÉPARGNE affirme son rôle d'acteur engagé en diffusant des pratiques durables pour le partage de valeur et l'engagement des parties prenantes. ●

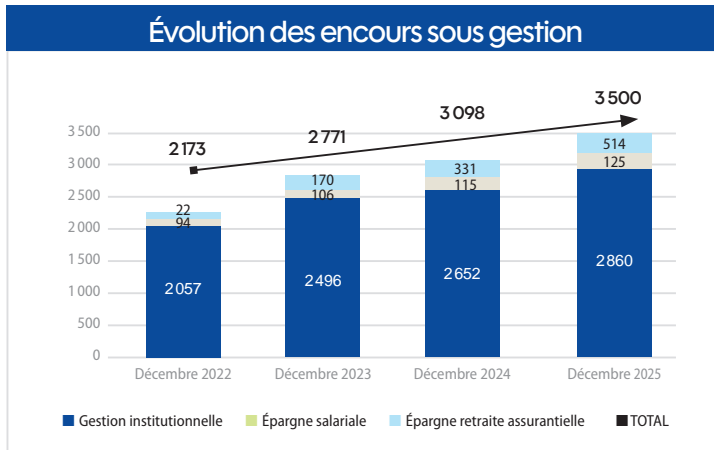
Le fonds de dotation Clineat soutient financièrement des technologies de neurostimulation, afin d'accroître la lutte contre les maladies neurodégénératives, les cancers et différents handicaps. Grâce à cette démarche, des millions de personnes peuvent envisager de nouvelles solutions.

L'association Siel Bleu œuvre pour la prévention en santé et l'amélioration du bien-être des populations fragiles, en rendant le sport accessible sur tout le territoire comme outil principal.

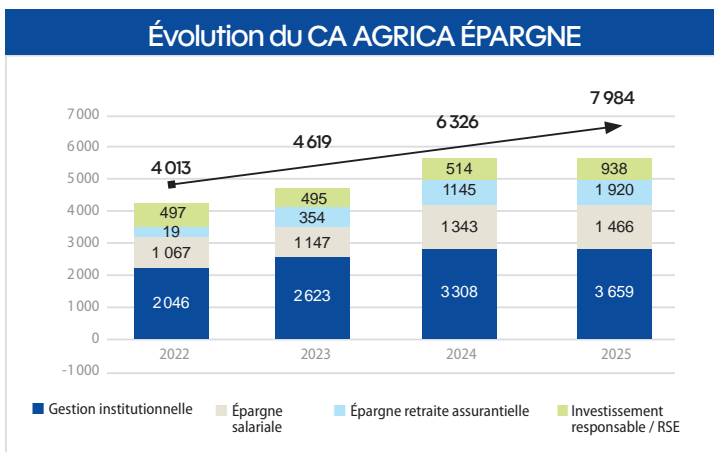
Symbiose Normandie, association engagée, accompagne et encourage les entreprises ; elle investit dans les exploitations agricoles pour favoriser le développement de projets dédiés à la sauvegarde et à la promotion de la biodiversité.

QUI SOMMES-NOUS ?

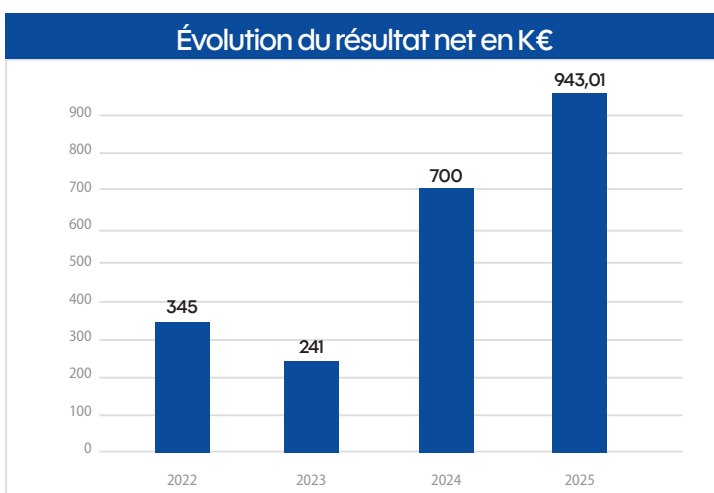
Les chiffres clés



Nos encours sous gestion ont progressé de +13 % en 2025 grâce à une collecte positive et à un effet marché très favorable pour atteindre 3,5 Md€, un niveau record pour AGRICA ÉPARGNE. Les fonds d'épargne Retraite Assurantielle ont connu la plus forte progression (+55 %) grâce à une forte collecte.



Notre chiffre d'affaires a progressé de +26 % en 2025, en partie grâce à la forte progression des encours sur l'épargne Retraite Assurantielle et sur la gestion actions en direct.



Le résultat net a atteint 943,01 M€ en 2025, soit une progression de +34 % par rapport à 2024.

NOTRE VISION DE L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

Depuis 2008, AGRICA ÉPARGNE intègre le développement durable comme un levier de performance à long terme. Dans cette perspective, la société de gestion a progressivement structuré une démarche d'investissement visant à intégrer les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au cœur de ses décisions. Pour une partie de ses fonds, ces critères constituent désormais un élément important dans l'analyse et la sélection des investissements.

En 2025, les enjeux du développement durable se sont intensifiés sous l'effet de phénomènes climatiques extrêmes, du stress hydrique et de la perte de biodiversité, impactant les chaînes de valeur et la stabilité économique.

Selon le Network for Greening the Financial System, les pertes économiques dues aux risques physiques pourraient dépasser 10 % du PIB mondial d'ici à 2050, dans un scénario de réchauffement modéré.

NOS CHIFFRES CLÉS

- **100 % de nos investissements** sont sous prisme ESG, et plus particulièrement 11 de nos fonds promeuvent des caractéristiques ou des objectifs ESG, et climat (soit 45 % de nos investissements totaux).
- **100 % de nos fonds en multigestion** sont sous prisme ESG *via* une due diligence ESG avec questionnaire qualitatif et transparence des investissements ligne à ligne (soit 81 % de nos investissements totaux) dont 9 de nos fonds promeuvent des caractéristiques ou des objectifs ESG (soit 26 % de nos investissements totaux).
- **100 % de notre gestion action en direct** promeut des caractéristiques ESG (soit 2 fonds représentant 19 % de nos investissements totaux).
- **100 % de nos fonds ouverts** sont agréés fonds de partage (soit 10 fonds représentant 22 % de nos investissements totaux).

Parmi les évolutions positives, la reconstitution de la couche d'ozone montre l'efficacité des accords internationaux.

Entre janvier 2025 et janvier 2026, les États-Unis ont quitté 66 organisations internationales, dont 31 liées à l'ONU, affectant les domaines du climat, de la biodiversité, des droits humains et du développement.

En Europe, la finance durable suit une trajectoire structurée avec un cadre réglementaire simplifié pour renforcer la compétitivité. Les principales mesures sont :

- le paquet "Omnibus". Il recentre les obligations ESG sur les grandes entreprises (seuils élevés) et allège le reporting ;
- la révision du règlement SFDR. Elle pourrait, dès 2026-2027, clarifier la classification des produits financiers ;
- la taxonomie européenne. Elle affine ses critères techniques pour mieux orienter les investissements vers les activités environnementales ;
- l'European Securities and Markets Authority (ESMA) applique la "Naming Rule" qui régule strictement les termes ESG dans les noms de fonds pour éviter le greenwashing.

Dans un contexte de réglementation en constante évolution et malgré des opinions divergentes, nous maintenons notre engagement, aux côtés du Groupe, afin de contribuer à un avenir durable.

Notre société de gestion a renforcé significativement son dispositif en consolidant le pôle durabilité, désormais composé de quatre collaborateurs à la suite de deux recrutements, et en développant ses capacités de recherche.

L'équipe se concentre sur trois axes complémentaires :

- une intégration approfondie des enjeux de développement durable dans l'approche ESG des investissements ;
- l'accompagnement ESG du Groupe et de partenaires sur près de 15 milliards d'euros d'encours ;
- la mise en œuvre et le pilotage de la stratégie RSE du Groupe.

Nous avons également amélioré notre dispositif d'analyse grâce à l'accès à la recherche de deux agences de notation extra-financière, ISS et MSCI. La politique d'engagement actionnarial est poursuivie, avec une attention particulière portée aux questions environnementales, notamment le climat et la biodiversité.

En ce qui concerne nos offres, l'année 2025 s'est distinguée par :

- le passage de l'ensemble de la gamme d'épargne salariale en fonds commun de placement d'entreprises (FPCE) à caractéristiques ESG (article 8 SFDR), intégrant des mécanismes de partage de la valeur *via* une gamme 100 % fonds de partage ;
- le versement de près de 249 K€ au titre des fonds de partage au profit des organisations Siel Bleu et Clinatex ;
- la sélection de l'association Symbiose Normandie, qui rejoindra en 2026 quatre fonds de partage de notre offre financière ;
- l'accompagnement des entreprises dans la mise en place d'accords d'intéressement incorporant des critères de performance RSE, allant au-delà des seuls indicateurs économiques.

Perspectives 2026

En 2026, AGRICA ÉPARGNE restera attentive aux évolutions réglementaires dans un contexte géopolitique incertain. Nous continuerons d'œuvrer dans les domaines suivants :

- transparence et reporting auprès de l'ensemble des parties prenantes ;
- veille accrue, avec un suivi des avancées du cadre SFDR 2.0 et des initiatives de l'ESMA ;
- renforcement du suivi des enjeux liés au climat et à la biodiversité ;
- attribution de labels à deux fonds ouverts ;
- développement des fonds de partage et mise en place d'actions en faveur de la biodiversité et de la santé. ●

LA GESTION D'ACTIFS INSTITUTIONNELLE

AGRICA ÉPARGNE met en œuvre une gestion qui repose sur quatre grands principes : le respect de l'horizon d'investissement prédéfini, des convictions fortes, une prise en compte responsable et volontariste des enjeux ESG, une transparence des processus d'investissement.

Ces quatre piliers sont transposés sur l'ensemble de nos expertises de gestion : la multigestion, l'expertise historique (sélection de fonds externes), les actions en titres vifs sur la zone euro et des fonds d'allocation d'actifs.

Bilan 2025 des marchés financiers

2025 a été une année très favorable pour les marchés actions. L'essor de l'intelligence artificielle et les perspectives de relance budgétaire en Allemagne ont constitué les deux principaux moteurs de performance.

En dépit des turbulences commerciales et géopolitiques, les actions mondiales enregistrent leur troisième année consécutive de forte performance et clôturent l'exercice 2025 proches de leurs records historiques.

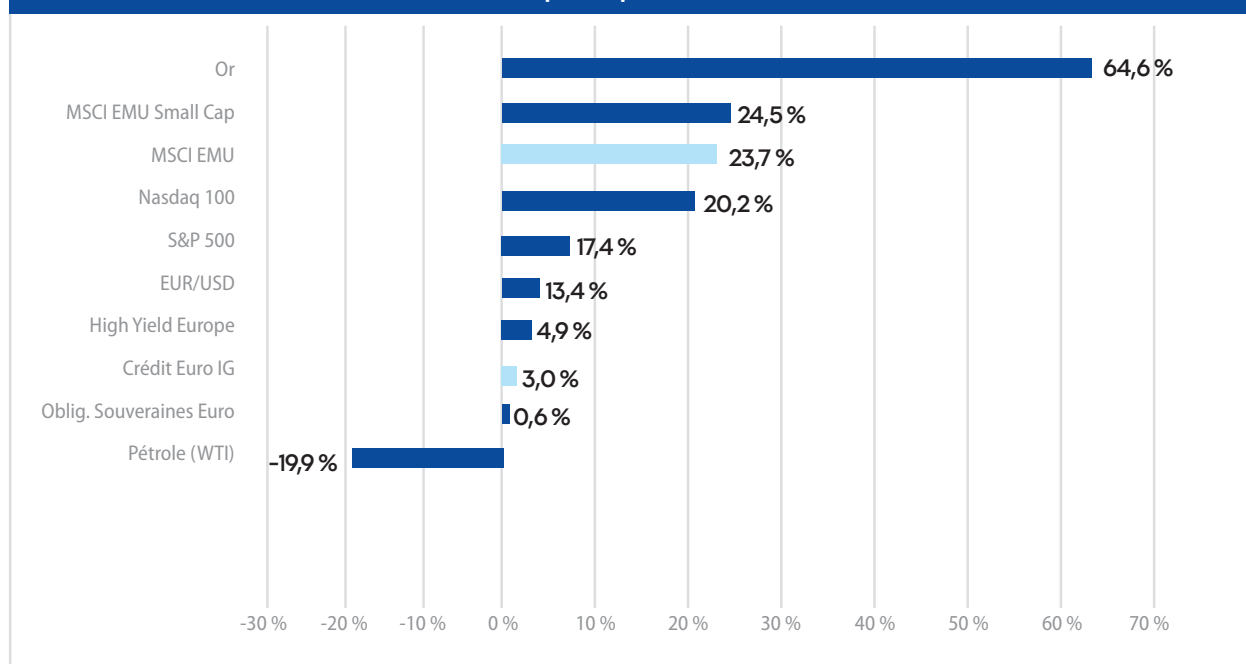
Les marchés ont été portés par l'enthousiasme autour de l'intelligence artificielle, la résilience de l'économie mondiale et la posture plus accommodante de la plupart des grandes banques centrales.

Le MSCI EMU s'adjuge une performance de +23,7 % sur l'exercice tandis que le S&P 500 progresse de +17,4 % en dollars. Si les actions américaines ont été soutenues par le secteur technologique, les indices européens ont quant à eux, été tirés par les principaux gagnants des perspectives de relance budgétaire massive en Allemagne tels que la défense, les banques, les services aux collectivités ou les industrielles qui concentrent

l'essentiel de la performance annuelle du MSCI EMU.

Sur le plan économique, la croissance mondiale est restée légèrement supérieure à 3 % en 2025, démontrant une grande capacité de résistance aux différents chocs tarifaires et géopolitiques.

Performances des principales classes d'actifs 2025



Source : Bloomberg



Aux États-Unis, les craintes de fort ralentissement liées à la guerre commerciale se sont rapidement dissipées. Le marché du travail s'est affaibli mais à l'opposé, les dépenses dans l'intelligence artificielle ont poursuivi leur boom et la consommation des ménages a bien résisté. La croissance du PIB devrait se maintenir autour de 2 % grâce à une demande interne qui va bénéficier des baisses d'impôts prévues par l'administration Trump, du reflux de l'inflation et de l'assouplissement monétaire en cours.

En zone euro, la croissance du PIB reste modeste (autour de +1 %), mais elle est très disparate entre les grands pays. La reprise devrait légèrement s'accélérer en 2026 grâce aux premiers effets du plan de relance massif dans les infrastructures et la défense en Allemagne.

Sur le plan économique, les écarts de trajectoires économiques entre régions ont été particulièrement flagrants. Les États-Unis se sont illustrés avec un dynamisme impressionnant. Malgré une politique monétaire restrictive, la résilience du consommateur, grâce à un marché du travail solide et à des salaires réels en progression, a permis une croissance du PIB proche de 3 % en 2024. La situation est plus contrastée en zone euro, où la confiance tant des entreprises que des ménages s'est érodée dans un contexte politique tendu dans les deux pays cœur, à savoir la France et l'Allemagne.

En Chine, le gouvernement a multiplié les annonces pour stabiliser son économie en perte de vitesse. L'objectif d'une croissance du PIB de +5 % en 2024 a été atteint.

Perspectives de marchés 2026

L'année 2026 a démarré dans un climat volatil marqué par un contexte d'incertitudes géopolitiques persistantes. Le déclenchement du conflit au Moyen-Orient mené par les États-Unis et Israël contre l'Iran marque une rupture nette avec la dynamique favorable de 2025. Ces perturbations affectant notamment le détroit d'Ormuz (point de transit d'environ 20 % de la production pétrolière mondiale) ont entraîné une envolée du prix du pétrole et font ressurgir le spectre d'un choc énergétique. L'impact inflationniste et économique sera fonction de la durée du conflit.

Les marchés actions devraient rester volatiles au premier semestre et évoluer au gré des évolutions du contexte géopolitique. Les grandes entreprises cotées ont démontré leur importante capacité d'adaptation à des chocs de grande ampleur ces dernières années et devraient une nouvelle fois faire preuve d'agilité afin de préserver leur modèle économique et leur capacité de croissance.

En outre, les actions européennes présentent un niveau de valorisation en ligne avec la moyenne historique mais sensiblement inférieur aux actions américaines. ●

ENCOURS SOUS GESTION

Les encours gérés par AGRICA ÉPARGNE sous forme de fonds dédiés et de mandats pour le compte du Groupe AGRICA principalement représentent, à fin 2025, 2,9 milliards d'euros, soit une progression de +8 % par rapport à fin 2024.

Ils sont répartis sur trois typologies de gestion :

- **2 FIA actions zone euro en multigestion** qui représentent 779 M€ fin 2025 ;
- **2 FIA actions zone euro en direct** qui représentent 671 M€ fin 2025 ;
- **1 mandat et 1 FIA d'allocation tactique** qui représentent 1 410 M€ fin 2025.

L'ÉPARGNE SALARIALE ET RETRAITE

Depuis 2004, AGRICA ÉPARGNE propose des solutions d'épargne salariale et retraite complémentaires aux dispositifs de protection sociale du Groupe AGRICA, en portant une attention particulière aux besoins des TPE et PME.

Sur un marché français en croissance constante, avec près de 230 milliards d'euros d'encours, plus de 13 millions de bénéficiaires et environ 442 000 entreprises équipées d'un PEE et/ou PER en 2025, AGRICA ÉPARGNE s'inscrit dans une stratégie de développement durable basée sur un dialogue social étroit avec les branches professionnelles et les entreprises.

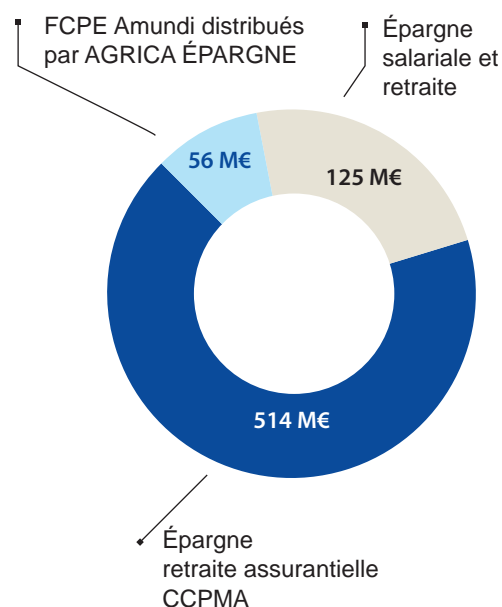
En 2025, les encours d'AGRICA ÉPARGNE liés à cette activité affichent une progression de +41 % par rapport à 2024, conséquence d'une collecte brute soutenue en épargne salariale et retraite sur les dispositifs assurantiels et collectifs, ainsi qu'un contexte de marché favorable.

La croissance est accompagnée d'un renforcement des offres dédiées aux TPE et PME, intégrant des dispositifs adaptés à leurs particularités, incluant, le cas échéant, des mécanismes d'actionnariat salarié permettant une implication directe des collaborateurs dans la performance et le développement de leur entreprise, tout en prenant en compte les contraintes des petites structures.

Ces dispositifs constituent également pour les dirigeants et salariés une opportunité patrimoniale inscrite dans un cadre fiscal et social avantageux, favorisant une gestion pérenne de l'épargne. En encourageant le partage de la valeur et l'implication des équipes, ces solutions contribuent aux engagements RSE des entreprises, renforçant cohésion interne, fidélisation des talents et sentiment d'appartenance, tout en soutenant la performance économique et sociale durable, conformément aux valeurs du Groupe AGRICA.

Encours sous gestion

En 2025, l'encours des fonds gérés et distribués en épargne salariale et en retraite assurantielle a atteint 695 millions d'euros, contre 494 millions d'euros fin 2024.



LES ENCOURS DES FONDS GÉRÉS AU TITRE DE L'ÉPARGNE SALARIALE ET RETRAITE, COLLECTIVE ET ASSURANTIELLE

(Exprimés en K€)	2025	2024	2023	2022
AGRICA ÉPARGNE Obligataire	13 481	12 501	11 397	9 975
AGRICA ÉPARGNE Défensif	35 631	35 959	36 228	34 167
AGRICA ÉPARGNE Équilibre	40 325	36 237	32 675	28 112
AGRICA ÉPARGNE Dynamique	33 976	28 219	24 159	20 182
AGRICA ÉPARGNE Long Terme	8 580	7 269	5 503	4 095
AGRICA ÉPARGNE Obligations Vertes	250	6	–	–
AGRICA ÉPARGNE Actions Responsables	6 604	4 939	2 659	1 355
AGRICA Obligataire Long Terme	84 943	56 594	28 384	4 870
AGRICA Convictions Long Terme	415 306	263 645	134 723	17 397
TOTAL	639 096	445 368	275 728	120 152



LES ENCOURS DES FONDS DISTRIBUÉS AU TITRE DE L'ÉPARGNE SALARIALE ET RETRAITE, COLLECTIVE ET ASSURANTIELLE

AGRICA ÉPARGNE distribue quatre fonds d'Amundi (Groupe Crédit Agricole), dont l'encours s'élève au 31 décembre 2025 à 56,46 millions d'euros répartis comme suit :

- 39 702 K€ pour Amundi 3 mois ESR ;
- 15 303 K€ pour Amundi Label Équilibre Solidaire ESR ;
- 1 343 K€ pour Amundi Label Harmonie Solidaire ESR ;
- 111 K€ pour Amundi Protect 90 ESR.

La progression des encours reflète un effet marché positif, mais, surtout, elle est le résultat d'une collecte nette significative sur les fonds de retraite assurantielle.

Performances

LES PERFORMANCES PART ÉPARGNE SALARIALE

	2025	2024	2023	2022
AGRICA ÉPARGNE Obligataire	2,22 %	2,67 %	5,21 %	-9,20 %
AGRICA ÉPARGNE Défensif	4,11 %	2,91 %	7,63 %	-10,76 %
AGRICA ÉPARGNE Équilibre	7,51 %	4,12 %	9,68 %	-13,00 %
AGRICA ÉPARGNE Dynamique	10,53 %	4,95 %	12,66 %	-11,98 %
AGRICA ÉPARGNE Long Terme	5,86 %	8,40 %	11,25 %	-17,29 %
AGRICA ÉPARGNE Actions Responsables*	13,12 %	4,87 %	20,11 %	-16,43 %
AGRICA Obligataire Long Terme**	2,33 %	2,89 %	6,27 %	-
AGRICA Convictions Long Terme**	15,38 %	7,98 %	15,14 %	-

* Fonds créé en août 2021. ** Fonds créés en juillet 2022.

Perspectives commerciales épargne salariale et retraite 2026

Les projections 2026 ont été adoptées par l'Assemblée des associés, réunie le 11 décembre 2025.

En 2026, AGRICA ÉPARGNE poursuivra son développement autour de plusieurs axes ;

- le renforcement des offres « plus affinitaires », afin d'accompagner la mise en œuvre de la loi relative au partage de la valeur, au sein des branches professionnelles et des entreprises, de la TPE aux grandes entreprises ;
- le développement de la gamme de fonds, en lien avec la loi relative à l'industrie verte du 23 octobre 2023, notamment à travers des solutions orientées vers le financement de l'économie et notamment des entreprises françaises et européennes, comme avec le nouveau fonds AGRICA PME Long Terme ;
- l'évolution de la gestion pilotée des Plans d'Épargne Retraite (PER), avec l'intégration d'actifs non cotés et une mise à jour des grilles de gestion effective à compter du 1^{er} juillet 2026 ;
- le renforcement des partenariats, afin d'élargir l'accès aux offres auprès des différentes filières professionnelles ;
- le développement de solutions d'actionariat salarié au sein des TPE et PME, afin de favoriser la diffusion de ces dispositifs encore peu répandus dans les plus petites structures. ●

NOTRE ORGANISATION EN MATIÈRE DE CONTRÔLE INTERNE ET DE CONFORMITÉ

La gestion d'actifs pour compte de tiers évolue dans un environnement réglementaire de plus en plus exigeant dans lequel les risques liés à la conformité et au contrôle interne sont pilotés au plus haut niveau.

Les dispositifs de conformité et de contrôle internes participent de manière complémentaire à la maîtrise des activités de la société de gestion lui permettant de se développer conformément aux exigences réglementaires.

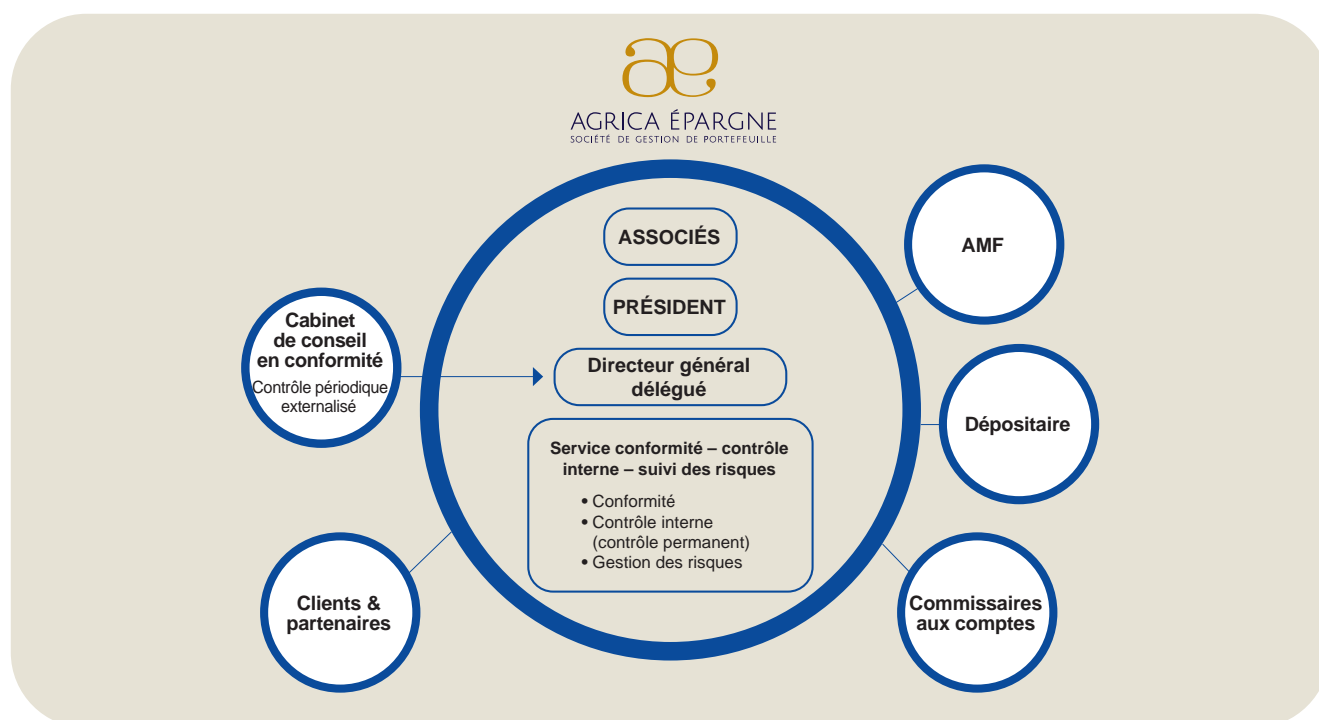
Ces dispositifs reposent sur différents niveaux de contrôle :

- les contrôles effectués en interne par :
 - les opérationnels,
 - le middle office,

- le contrôle interne,
- sur décisions de la direction générale ;

- des contrôles effectués par les partenaires/prestataires et les clients dont :
 - le contrôle périodique,

- les commissaires aux comptes,
- le dépositaire,
- les délégataires,
- les autorités de supervision.



Principaux enjeux de conformité de l'exercice 2025

- Sécurisation du système d'information.
- Impact de la loi industrie verte sur la gamme des FCPE d'AGRICA ÉPARGNE.

Sécurisation du système d'information

En 2025, nous avons poursuivi l'ensemble des travaux visant à renforcer la sécurité et la résilience de notre système d'information. Cette démarche s'est traduite par :

- la mise en conformité continue de la Société de gestion au règlement DORA ;
- le renforcement de la sécurité physique des infrastructures ;
- le développement de mesures de résilience, dont l'intégration d'AGRICA ÉPARGNE au dispositif de « Gestion de crise et continuité d'activité » du Groupe AGRICA.

Impact de la loi industrie verte sur les FCPE

L'analyse de l'impact de la loi industrie verte sur notre gamme de FCPE s'est concentrée sur l'adaptation de nos produits pour répondre aux nouvelles exigences réglementaires et environnementales, et notamment l'ouverture accrue des FCPE aux actifs non cotés.

Des ajustements des grilles de gestion ont par ailleurs été engagés afin d'intégrer ces spécificités. ●

LES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur. Les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels sont identiques à celles retenues pour les exercices précédents.

Arrêté 2025

(Exprimés en €)	Arrêté au 31/12/2024	Arrêté au 31/12/2025	2024/2025
TOTAL PRODUITS	6 325 634	7 983 808	+ 26%
Charges variables sur chiffre d'affaires	1 621 841	2 100 596	+29%
Chiffres d'affaires nets de rétrocessions	4 703 793	5 883 212	+25%
Charges de personnel	2 404 277	2 874 973	+19%
Frais généraux	1 460 087	1 533 683	+5%
Charges de fonctionnement	3 864 365	4 408 656	+14%
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	839 428	1 474 556	+75%
Résultat financier	98 367	143 568	+45%
Résultat courant avant impôt	937 796	1 618 124	+72%
Résultat exceptionnel	2 183	—	—
Provision pour risques	—	180 000	—
Impôt sur les sociétés	235 337	—	—
Intégration fiscale/charges	—	495 123	—
RÉSULTAT NET	700 276	943 001	+34%

LE COMPTE DE RÉSULTAT AINSI QUE LE BILAN FONT L'OBJET D'UNE ANNEXE AU PRÉSENT RAPPORT.

Analyse sur les comptes annuels exercice 2025

• **Le chiffre d'affaires** d'AGRICA ÉPARGNE au 31/12/2025 s'est élevé à 7 984 K€ contre 6 326 K€ sur l'exercice précédent, soit une hausse de 26 %. Sur cet exercice, nos encours ont progressé de 13 % (3,5 Mds€) portée principalement par un effet marché positif.

Le chiffre d'affaires se compose des activités suivantes :

- **la gestion d'actifs institutionnelle** : a généré un chiffre d'affaires de 3 660 K€, en augmentation de 10 % par rapport à l'exercice précédent grâce à un effet marché positif et à une collecte nette légèrement positive ;

- **l'activité liée à la durabilité** : a connu, en 2025, une révision des contrats de conseil en investissement responsable avec AGRICA et l'Alliance professionnelle concernant la gestion de leurs actifs, notamment sur le volet tarifaire. De plus, pour AGRICA, cette renégociation s'est

accompagnée de la mise en place d'un nouveau contrat de pilotage de la RSE. Ainsi, cette activité a généré en 2025 un chiffre d'affaires de 938 K€, conformément aux nouvelles modalités contractuelles ;

- **l'activité épargne salariale et retraite** : a généré un chiffre d'affaires de 1 466 K€ en progression de 12 % par rapport à l'exercice précédent, conséquence notamment d'une croissance de la collecte et d'un effet marché positif ;

- **l'activité retraite supplémentaire obligatoire** : a généré un chiffre d'affaires de 1 920 K€. Sur cette activité, l'encours sous gestion s'élève à 514 M€ à la clôture de l'exercice, soit une croissance de 55 % par rapport à l'exercice précédent.

• **Les charges variables sur chiffre d'affaires** se sont élevées à 2 100 K€ contre 1 622 K€ sur l'exercice précédent.

Ces charges sont directement liées au volume d'activité de l'entreprise et donc en corrélation avec le chiffre d'affaires réalisé. Elles sont composées principalement de rétrocessions versées au Groupe AGRICA sur les activités d'épargne salariale et de retraite supplémentaire obligatoire.

Elles comportent également les versements aux associations Clinatec et Siel Bleu liées aux fonds de partages qui se sont élevés à **250 K€ au titre de l'exercice 2025 contre 198 K€ en 2024**.

• **Les charges de personnel** se sont élevées à 2 875 K€ contre 2 404 K€ sur l'exercice précédent, soit une hausse de 19 %, conséquence principalement du renforcement des moyens humains au sein du pôle durabilité et de l'équipe gestion d'actifs. ●

LES COMPTES ANNUELS

- **Les frais généraux** comprennent principalement des charges incompressibles nécessaires à la réalisation de nos activités. Ils se sont élevés à 1 534 K€ contre 1 460 K€ sur l'exercice précédent, soit une hausse de 5 %, conséquence notamment :
 - de l'inflation générale des contrats de nos fournisseurs ;
 - de la mise en place d'outils de cybersécurité et du recours à un accompagnement spécifique dans le cadre de la mise en conformité avec la réglementation DORA .
- **Le résultat d'exploitation** s'élève à 1 475 K€ contre 839 K€ sur l'exercice précédent, soit une augmentation de 75 %.
- **Le résultat net** s'élève à 943 K€ contre 700 K€ sur l'exercice précédent, soit une augmentation de 34 %.

AINSI, LE COEFFICIENT D'EXPLOITATION (CHARGES DE FONCTIONNEMENT / MARGE SUR COÛT VARIABLE) EST DE 74 % EN 2025, EN NETTE AMÉLIORATION PAR RAPPORT À 2024 (82 %).

À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE, LES CAPITAUX PROPRES DE LA SOCIÉTÉ S'ÉLÈVENT À 5 559 K€.

Informations légales sur l'exercice 2025

- Il est précisé que la société :**
- n'a pas effectué d'activité en matière de recherche et développement au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
 - n'entre pas dans le champ d'application des dispositions de l'article L. 225-102-2 du Code de commerce concernant la prévention des risques technologiques ;
 - n'a pas de filiales, ni de prises de participation au cours de l'exercice 2025 ;
 - n'a eu aucune dépense non déductible fiscalement ;
 - n'a pas racheté ses propres actions au cours de l'exercice.

INFORMATIONS RELATIVES AUX DÉLAIS DE PAIEMENT DE NOS FOURNISSEURS ET DE NOS CLIENTS.

	Article D. 441 I.1 : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I.1 : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus à 30 jours	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus à 30 jours	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement (montants exprimés en K€)												
Nombre de factures concernées	-	10	5	1	4	20	-	-	-	3	8	11
Montant total des factures concernées (TTC)	-	9	1	0	-3	7	-	-	-	637	551	1 188
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (TTC)	-	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (TTC)								-	-	0,01	0,01	0,01
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues	-						-					
Montant total des factures exclues (préciser HT ou TTC)	NÉANT						NÉANT					
(C) Délais de paiement des références utilisées (contractuel ou délai légal – article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	NÉANT						NÉANT					

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES SUR LES TROIS DERNIERS EXERCICES

Sur les résultats 2022	Sur les résultats 2023	Sur les résultats 2024
300 000 €	240 000 €	690 000 €
CPCEA : 75 000 €	CPCEA : 60 000 €	CPCEA : 345 000 €
AGRI PRÉVOYANCE : 75 000 €	AGRI PRÉVOYANCE : 60 000 €	-
CCPMA PRÉVOYANCE : 150 000 €	CCPMA PRÉVOYANCE : 120 000 €	CCPMA PRÉVOYANCE : 345 000 €

PERSPECTIVES BUDGÉTAIRES 2026

Les hypothèses budgétaires 2026 font état :

- d'un **chiffre d'affaires prévisionnel** de 8 838 K€ ;

- de **charges de fonctionnement** (charges d'exploitation hors charges variables) de 4 602 K€ ;

- d'un **résultat d'exploitation** de 1 464 K€ ;

- d'un **résultat net positif** d'environ 1 197 K€.

Les conventions réglementées

Conventions réglementées adoptées sur exercice 2025

Néant.

que le contrat de travail du dirigeant effectif mandataire social d'AGRICA ÉPARGNE est qualifié de convention réglementée.

Conventions réglementées signées ou réactualisées sur exercices précédents

Au regard des dispositions de l'article L. 227-10 et suivants du Code de commerce, il convient d'indiquer

Il s'agit du contrat de travail de Monsieur Patrick LEROY, lequel a donné lieu à l'établissement d'un rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur leur exécution sur l'exercice 2025.

Date d'arrêté	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021
Durée de l'exercice (mois)	12	12	12	12	12
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
• Capital social	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000
• Nombre d'actions	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000
- ordinaires	-	-	-	-	-
- à dividende prioritaire	-	-	-	-	-
• Nombre maximal d'actions à créer					
- par conversion d'obligations	-	-	-	-	-
- par droit de souscription	-	-	-	-	-
OPÉRATIONS ET RÉSULTATS					
• Chiffre d'affaires hors taxes	7 983 808	6 325 634	4 618 540	4 013 442	4 052 777
• Résultat avant impôt, participation, dot, amortissements et provisions	1 533 812	1 034 914	411 314	541 904	1 083 605
• Impôts sur les bénéfices	495 123	235 337	79 911	118 282	241 550
• Participation des salariés					
• Dot, amortissements et provisions	95 688	99 301	90 117	78 668	51 049
• Résultat net	943 001	700 276	241 286	344 954	791 006
• Résultat distribué	1 200 000	690 000	240 000	300 000	600 000
RÉSULTAT PAR ACTION					
• Résultat après impôt, participation, avant dot, amortissements et provisions	6,92	5,3305	2,2094	2,8241	5,6137
• Résultat après impôt, participation dot, amortissements et provisions	6,29	4,6685	1,6086	2,2997	5,2734
• Dividende attribué	8	4,60	1,60	2	4
PERSONNEL					
• Effectif moyen des salariés	17	14	13	14	13
• Masse salariale	1 653 707	1 382 275	1 344 103	1 201 588	1 084 943
• Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	1 123 227	937 136	818 550	722 059	599 144

LES RÉOLUTIONS

I Approbation des comptes 2025

« L'Assemblée des associés, après avoir entendu les rapports du Président et du Commissaire aux Comptes, approuve tels qu'ils ont été présentés :

- ces rapports,
- le bilan et les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025.

Elle donne au Président quitus de sa gestion. »

II Affectation du résultat

« L'Assemblée des associés, sur proposition du Président, décide d'affecter le résultat distribuable de **2 259 195 €**

- composé du report à nouveau antérieurement créditeur de **1 316 194 €** ;
 - augmenté du résultat de l'exercice de 943 001 € ;
- de la façon suivante :
- à la distribution aux associés d'un dividende de 8 € par action, soit pour les 150000 actions composant le capital un dividende total de 1 200 000 €.
- Le dividende sera mis en paiement au plus tard au 1^{er} septembre 2026 ;
- le solde en totalité en report à nouveau ainsi porté à : 1 059 195 €.

Le dividende attribué aux associés, personnes morales, n'est pas éligible à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158-3 du Code général des impôts.

L'Assemblée des associés prend acte de ce que le montant des dividendes mis en distribution, au titre des années précédentes, a été le suivant :

Exercice 2022 : 2,00 €
Exercice 2023 : 1,60 €
Exercice 2024 : 4,60 €

L'Assemblée des associés prend acte que les comptes de l'exercice ne comportent pas de dépenses et charges, visées à l'article 39-4 du Code général des impôts. »

III Approbation du rapport spécial du Commissaire aux Comptes

« L'Assemblée des associés, après avoir entendu le rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article 21 des statuts et statuant sur ce rapport, approuve ledit rapport. »

IV Pouvoirs pour les formalités

« L'Assemblée des associés donne tous pouvoirs à Monsieur Patrick LEROY à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité ou de dépôt et de signer tous actes afférents aux décisions ci-dessus adoptées. »



 **AGRICA ÉPARGNE**
SOCIÉTÉ DE GESTION DE PORTEFEUILLE



SUIVEZ L'ACTUALITÉ D'AGRICA ÉPARGNE
www.agricaepargne.com

Ce document et son annexe s'inscrivent dans le cadre de l'établissement et de la présentation des comptes sociaux d'AGRICA ÉPARGNE et ne constituent en aucun cas une offre d'achat ou une sollicitation de vente.

Ils ne peuvent être assimilés à un conseil en investissement.

Après l'approbation des comptes sociaux par les associés et conformément aux dispositions légales et réglementaires, les documents sus-évoqués feront l'objet de formalités de publicité.